

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 03 OCTOBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35

En exercice : 35

Présents : 28

Représentés : 7

Pour : 28

Contre : 6

Abstentions : 1

OBJET : Budget 2022 Ville : Décision Modificative n°2

L'An deux mille vingt-deux, le trois octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le vingt-sept septembre, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. L. VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, LAFON Dominique, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, DELERIN Jean-Luc, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, CONSTANT Pierre-Henri, GAGNARD Françoise, LE ROUZES Estéban, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, BOUCLIER Arnaud, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, KEFIFA Zahira, SOMMIER Jean-Yves, KATHOLA Pierre, MERGY Gilles, GOUJAT Sonia, BROBECKER Astrid, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline, conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

M. RENAUX	pouvoir à	M. GABRIEL
Mme BULLET	pouvoir à	Mme MERCADIER
Mme ANTONUCCI	pouvoir à	M. HOUCINI
M. LHOSTE	pouvoir à	M. CHAMBON
Mme RADOARISOA	pouvoir à	Mme GAGNARD
Mme KARAJANI	pouvoir à	Mme. REIGADA
M. MESSIER	pouvoir à	Mme BROBECKER

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M Le ROUZES est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DEL220404_12 du Conseil Municipal du 4 avril 2022 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022 ;

Vu la délibération n°DEL220627_14 du Conseil Municipal du 27 juin 2022 modifiant le budget primitif pour l'exercice 2022.

Vu le budget communal,

Le Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal de la Ville de Fontenay-aux-Roses 2022 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	BP 2022 + DM1	DM2	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 109 802,95	154 000,00	8 263 802,95
012	Charges de personnel	21 000 000,00	450 000,00	21 450 000,00
014	Atténuation des produits	371 000,00	12 000,00	383 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 231 736,00	20 000,00	8 251 736,00
	Total dépenses de gestion	37 712 538,95	636 000,00	38 348 538,95
66	Charges financières	643 500,00	-	643 500,00
67	Charges exceptionnelles	525 200,00	15 000,00	540 200,00
022	Dépenses imprévues	690 000,00	- 590 000,00	100 000,00
	Total dépenses réelles de fonctionnement	39 571 238,95	61 000,00	39 632 238,95
023	Virement en section d'investissement	1 302 287,81	- 61 881,60	1 240 406,21
042	Dotations aux amortissements	1 270 000,00	-	1 270 000,00
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	2 572 287,81	- 61 881,60	2 510 406,21
	Dépenses totales de fonctionnement	42 143 526,76	- 881,60	42 142 645,16
	D002 - Déficit de fonctionnement reporté	-	-	-
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	42 143 526,76	- 881,60	42 142 645,16

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2022 + DM1	DM2	TOTAL
013	Atténuation des charges	430 000,00	-	430 000,00
70	Produits des services, domaines et ventes	3 763 296,00	-	3 763 296,00
73	Impôts et taxes	29 172 251,00	-	29 172 251,00
74	Dotations et participations	6 863 187,18	-	6 863 187,18
75	Autres produits de gestion courante	528 000,00	-	528 000,00
	Total recettes de gestion	40 756 734,18	-	40 756 734,18
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	222 000,00	-	222 000,00
	Total recettes réelles de fonctionnement	40 978 734,18	-	40 978 734,18
042	Ordre entre sections	97 000,00	-	97 000,00
043	Ordre au sein de la section	-	-	-
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	97 000,00	-	97 000,00
	Recettes totales de fonctionnement	41 075 734,18	-	41 075 734,18
	R002 - Excédent de fonctionnement	1 067 792,58	- 881,60	1 066 910,98
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	42 143 526,76	- 881,60	42 142 645,16

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2022 + RAR + DM1	DM2	TOTAL
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	326 070,11	89 000,00	415 070,11
204	Subventions d'équipements	800 000,00	- 650 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 416 952,67	- 200 000,00	7 216 952,67
23	Immobilisations en cours	7 358 405,00	- 820 000,00	6 538 405,00
	Total dépenses d'équipement	15 901 427,78	- 1 581 000,00	14 320 427,78
10	Participations et créances rattachées	-	355 182,37	355 182,37
16	Emprunts et dettes assimilées	1 932 710,00	-	1 932 710,00
26	Participations et créances rattachées	300 000,00	-	300 000,00
27	Autres immobilisations financières	12 772,81	-	12 772,81
45	Opérations pour compte de tiers	50 000,00	100 000,00	150 000,00
	Total dépenses réelles d'investissement	18 196 910,59	- 1 125 817,63	17 071 092,96
040	Ordre entre section	200 000,00	-	200 000,00
041	Opérations patrimoniales	97 000,00	-	97 000,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	297 000,00	-	297 000,00
	Dépenses totales d'investissement	18 493 910,59	- 1 125 817,63	17 368 092,96
	D001 - Déficit d'investissement reporté	2 631 546,74	881,60	2 632 428,34
	Total des dépenses d'investissement cumulées	21 125 457,33	- 1 124 936,03	20 000 521,30

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap	Libellé	BP 2022 - PAR - DRI	DM2	TOTAL
13	Subventions d'investissement	5 223 691,10	- 130 000,00	5 093 691,10
16	Emprunt	1 905 000,00	-	1 905 000,00
21	Immobilisations corporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	77 483,17	-	77 483,17
Total recettes d'équipement		7 206 174,27	130 000,00	7 076 174,27
10	Dotations, fonds divers et réserves (yc 1068)	7 496 995,25	881,60	7 497 876,85
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-
024	Produits des cessions	4 600 000,00	- 1 577 000,00	3 023 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	50 000,00	100 000,00	150 000,00
Total recettes réelles		19 353 169,52	1 668 118,40	17 747 051,12
040	Ordre entre section	1 270 000,00	-	1 270 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 302 287,81	- 61 881,60	1 240 406,21
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	-	200 000,00
Total recettes d'ordre d'investissement		2 772 287,81	61 881,60	2 710 406,21
Recettes totales d'investissement		22 125 457,33	- 1 668 000,00	20 457 457,33
R001 - Excédent d'investissement reporté		-	-	-
Total des recettes d'investissement cumulées		22 125 457,33	- 1 668 000,00	20 457 457,33

Article 2 : DIT que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Ville de Fontenay-aux-Roses, et qu'elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à

- M. le Préfet des Hauts de Seine
- Mme la Trésorière Municipale

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance


POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Laurent VASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en préfecture le :
Publication/Affichage le :
Pour le Maire par délégation
Le Directeur Général des Services

18 OCT. 2022


Nicolas-Yves HENRY
Directeur Général des Services